



Le Président du Conseil de l'OACI appelle à l'innovation et à la solidarité au Forum aéronautique d'été de l'ATN

Publication immédiate

Montréal, le 28 août 2020 – Soulignant que nous en sommes à un moment charnière important pour l'aviation aujourd'hui, le Président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. Salvatore Sciacchitano, a indiqué aux chefs de file de l'aviation réunis aujourd'hui dans le cadre du Forum aéronautique d'été d'Air Transport News (ATN) 2020, à Athènes (Grèce), que l'innovation et la poursuite des partenariats seront essentielles à une relance plus respectueuse de l'environnement de l'aviation après la COVID-19.

« La COVID-19 a fait des ravages dans la connectivité aérienne locale et mondiale et parmi les nombreux pays et exploitants qui rendent cette connectivité possible », a observé M. Sciacchitano. « Elle a eu aussi une incidence tragique sur la vie de centaines de millions de femmes et d'hommes dans le monde, vulnérables sur le plan économique, dont beaucoup comptent sur l'aviation et le tourisme pour assurer leur subsistance. »

Rappelant la note de synthèse de l'ONU sur la transformation du tourisme, parue plus tôt cette semaine, le Président du Conseil de l'OACI en a noté le point portant sur la complexité et le caractère symbiotique du lien qui unit le tourisme, les écosystèmes naturels, et les populations qui les entretiennent. Il a aussi mentionné que le Secrétaire général de l'ONU, M. Guterres, a bien décrit notre capacité à voyager et à partager le monde comme « une merveille du monde en soi ».

« Étant donné l'importance des voyages aériens pour de telles aspirations collectives fondamentales et pour la qualité de vie de chaque personne, les chefs de file de l'aviation ont une grande responsabilité à cet égard aujourd'hui alors que nous sommes aux prises avec les menaces existentielles de cette pandémie », a déclaré M. Sciacchitano.

« Premièrement, nous avons le devoir d'assurer la protection des passagers et des membres d'équipage contre les risques sanitaires de la COVID-19 à chaque étape de l'expérience du voyage aérien. Deuxièmement, nous devons maintenir la viabilité de l'aviation civile commerciale du point de vue économique le plus élémentaire. Troisièmement, nous devons veiller à ce que le redémarrage et la relance de l'aviation civile tiennent dûment compte de tous les éléments associés de sécurité, de sûreté et autres mesures de performance traditionnelles de l'aviation. Enfin, nous devons rebâtir l'aviation sur une assise solide de durabilité, tant du point de vue de la capacité du réseau à mieux résister à de futures pandémies que de son rôle global dans les incidences sociales et environnementales du voyage et du tourisme. »

La première et la troisième de ces priorités ont motivé le Conseil de l'OACI à publier plus tôt cette année le rapport de son Équipe spéciale sur la relance de l'aviation (CART) et le document d'orientation *Paré au décollage*. Elles ont été aussi le moteur des nombreuses autres activités réalisées au niveau du Secrétariat de l'OACI, notamment les orientations spéciales, les plates-formes de surveillance et les ressources qui ont été mises à disposition tout en maintenant les chaînes logistiques et les corridors humanitaires.

Sur ces priorités et la manière dont le transport aérien « reconstruit en mieux » et de façon plus durable, M. Sciacchitano a noté que « la vision et le rôle de chef de file de chacun d'entre nous

dans ce forum aujourd'hui seront nécessaires et que nous devons compter largement sur l'innovation dans l'avenir ».

« Que nous parlions de technologies entièrement nouvelles ou de nouvelles applications pour des technologies existantes, nous avons désormais accès à des solutions qui nous permettent de procéder à l'inspection-filtrage préalable des passagers, à plus grande échelle qu'avant, pour gérer les risques de santé et de sûreté, avec moins de perturbations qu'aujourd'hui. Nous vivons aussi une réalité dans laquelle un grand nombre d'aéronefs plus anciens et qui produisent plus d'émissions sont retirés de la flotte. Nous avons la possibilité de mettre sur pied une flotte post COVID-19 beaucoup plus respectueuse de l'environnement, et à la lumière des récentes cibles qui ont été annoncées, nous pourrions entrer dans l'ère de l'aéronef commercial électrique d'ici la prochaine décennie. »

M. Sciacchitano a aussi souligné que la responsabilité de mettre en œuvre ces priorités et de permettre l'innovation incombe aussi en grande partie aux exploitants, aux constructeurs et aux autres interlocuteurs du transport aérien, même s'ils font face aujourd'hui à des défis extraordinaires qui viennent remettre en question les bases de leurs activités et de leurs opérations.

« Comme l'Équipe spéciale du Conseil sur la relance de l'aviation l'a souligné dans son rapport, il est donc de la plus grande importance que toutes les parties intéressées de l'aviation continuent de faire preuve de solidarité et de travailler « comme une seule équipe » pour atteindre notre objectif commun de reconnecter le monde en toute sécurité et de manière durable », a-t-il ajouté.

« C'est le moment de faire preuve non seulement d'un grand sens de la direction, mais aussi d'une plus grande collaboration, et je ne vois aucun autre secteur mieux outillé que le nôtre dans ce domaine. »

Cette rencontre d'un jour, intitulée *Forum aéronautique d'été : la relance et la trajectoire de vol vers une nouvelle aviation*, a été organisée par M. Kostas Iatrou, Directeur général de l'organisme de transport aérien Hermès et Président-directeur général d'Air Transport News (ATN).



Présent à Athènes, le Président du Conseil de l'OACI, M. Sciacchitano, a rencontré le Ministre de l'infrastructure et du transport de la Grèce, S. E. Kostantinos Karamanlis (à droite). Il était accompagné de la Représentante de la Grèce au Conseil de l'OACI, M^{me} Maria Saranti.

Ressources pour les rédacteurs

[Plate-forme OACI sur la COVID-19](#)

[Rapport de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation](#)

[Fret aérien](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)